



COMMUNE DE VALLON

Les citoyennes et les citoyens de la Commune de Vallon sont convoqués en Assemblée communale ordinaire le

Mardi 30 mai 2023

à 20h00,

à « La Chaumière »

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 13 décembre 2022 (ce dernier ne sera pas lu. Il est disponible sur le site internet de la commune et auprès de l'administration communale)
2. Présentation de Monsieur Gilles Vullième, Conseiller communal élu en remplacement de Monsieur Philippe Blanchard.
3. Comptes 2022
 - 3.1 Nouveautés liées au nouveau plan comptable MCH2, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2022
 - 3.2 Comptes de fonctionnement
 - 3.3 Comptes des investissements + Bilan
 - 3.4 Rapport de la Commission financière et de l'organe de contrôle
 - 3.5 Approbation
4. Révision totale des statuts de l'association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye RSSBF (Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise) (ne sera pas lu étant à disposition auprès du Secrétariat communal ainsi que sur le site Internet de la commune sous réserve de l'art. 7 al. 3 RELCo)
 - 4.1 Présentation
 - 4.2 Rapport de la Commission financière
 - 4.3 Approbation
5. Nomination d'un nouveau membre à la Commission financière, en remplacement de Madame Mirna Garzoni, démissionnaire
 - 5.1 Proposition de candidats
 - 5.2 Vote
6. Nomination de deux nouveaux membres à la Commission d'aménagement du territoire, en remplacement de Messieurs Olivier Ballaman et Pierre Waser, démissionnaires
 - 6.1 Proposition de candidats
 - 6.2 Vote
7. Divers
 - 7.1 Réponses aux questions de l'Assemblée communale précédente
 - 7.2 Parole aux citoyens

Le Conseil communal